

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## Revue Politique et Littéraire

**LE RÉVEIL****POLITIQUE — THEATRE — LITTERATURE — BEAUX-ARTS**

VOL. 6

MONTREAL, 17 AVRIL 1897

No. 132

**SOMMAIRE**

Les libéraux et le délégué apostolique, *Vieux-Rouge* — Le chemin de Damas, *Sévère* — Notre gendre, *A. Filiatreault* — Le droit d'association, *Français* — Où est le progrès? *Linguiste* — Deux races, deux civilisations, *Franc* — Les instituteurs en France, *Universitaire* — Bravo, *Avenir* — ?, *St. Jean* — Sur le pouce, La main, *George Auriant* — FEUILLETON: *ROME (SUITE)* *Emile Zola.*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande

**Les libéraux et le délégué apostolique**

Mgr Merry del Val est actuellement au Canada et chacun attend de lui un mot d'ordre, une indication, une ligne de conduite.

Nous n'avons encore rien reçu, rien que des demandes de soumission, des demandes de paix, des demandes de silence.

Est-ce là vraiment ce que nous attendions? Nous attendions et nous espérons de belles déclarations, de puissantes exhortations au lieu de cette sempiternelle ritournelle diplomatique italienne, qui engourdit les intelligences et les volontés.

Le délégué apostolique semble vraiment avoir figé tout son monde.

Inutile de tergiverser, et disons encore une fois ce que tout le monde murmure à voix basse :

La venue de ce sphynx est une déception. Nous sommes trompés dans notre attente et beaucoup d'autres le sont avec nous.

A quoi faut-il attribuer cet état de choses, cette stagnation d'affaires qui, auparavant, marchaient rondement, nul ne le saurait dire.

Cependant, il nous semble, que les libéraux ne montrent pas la même belle crânerie, maintenant qu'ils ont au milieu d'eux celui qui doit juger et décider en dernier ressort.

Les déclarations se font plus modestes, et plus humbles.

C'est un tort et un tort qui doit rejaillir sur notre cause, sur la cause de l'affranchissement du pouvoir clérical.

Le délégué apostolique aurait dû voir la lutte en pleine vigueur, pour se faire une idée réelle du sentiment populaire.

Il aurait dû venir au temps où le vaillant député de Napièreville, M. Monet, envoyait à Mgr Langevin ces rudes dépêches, où il revendiquait la liberté de l'électorat et glorifiait la révolte envers l'oppression cléricale.

Au lieu de cela, il arrive quand des ministres bénissent des cloches et quand le candidat de Champlain passe, avant de se présenter devant les électeurs, au palais de Mgr Laflèche.

Nous n'obtiendrons jamais rien ainsi.

C'est le vieux jeu qui nous a asservi et qui nous maintiendra sous la domination implacable de notre implacable clergé.

Tout semblait prêt pourtant pour obtenir une satisfaction :

Mgr Merry del Val avait été choisi exprès pour être à même de nous être le plus utile. Il appartient à cette église catholique anglaise qui, vivant au milieu d'une population d'autre religion, est la plus disposée aux sacrifices, la plus prête à se contenter des concessions les plus humbles et à juger les choses avec le moins d'exigence.

Habitué à obtenir le *minimum*, tout nous faisait croire qu'un catholique anglais comprendrait la juste mesure de justice accordée enfin aux catholiques du Manitoba, qui obtiennent autrement plus que les catholiques d'Angleterre.

Nous le pensions et nous avions raison. Cependant nous regrettons de voir que nos ministres, en perdant pied devant Son Excellence, aient arrêté, dans l'œuf, ces bonnes intentions.

Au lieu de cette belle lutte, à laquelle il s'attendait, à cette guerre ouverte qu'il redoutait, mais s'imaginait de voir, il n'a eu que de piètres confidences de clocher, sans vigueur, sans décision.

Un à un, nos amis libéraux sont venus l'entretenir de leurs petites histoires de comté, de leurs démêlés avec d'obscurs curés que Mgr Merry del Val n'a jamais connus et ne connaîtra jamais.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que nos bons ennemis les cléricaux ont dû rire de cette méthode.

En somme, les laïques, chez eux, ont gardé une réserve qui ne présage rien de bon.

Ont-ils simplement voulu faire contraste ?

Reposent-ils uniquement leur confiance en la force des interprètes tout trouvés, dont ils disposent dans la personne des dignitaires du clergé ?

On ne le sait.

Mais il y a là une différence de tactique qui frappe.

Nous avons pensé que Mgr del Val venait en juge, ayant entendu déjà la cause, la connaissant à fond dans ses coins et recoins, en vertu de documents et de dossiers amassés et entassés à grands frais par les "émisaires" des deux pouvoirs.

Suivant notre humble impression, il ne voulait que s'inspirer du milieu pour prononcer une sentence.

An lieu de cela tout recommence, et pour durer combien de temps ?

On nous prêche l'armistice, le désarmement.

Eh oui, c'est l'armistice à la Jules Favre. Lorsque le grand rhéteur, qui fut aussi pauvre diplomate qu'il fut admirable légiste et avocat, signa pendant la guerre Franco-Prussienne, le fameux armistice qui finalement aboutit à la paix, il oublia la malheureuse armée de l'Est, qui, impuissante, fut hachée en morceaux par la brute allemande et jetée hors de France, dut trouver un refuge dans l'hospitalière république Suisse.

L'histoire se répète.

Les deux partis ont mis bas les armes, sur des promesses de neutralité, mais on a oublié la petite armée des Vieux Rouges, toujours aux avant-postes et fidèles aux drapeaux.

A ceux là on n'a pas songé ; leurs luttes et leurs sacrifices comptent peu en pareille occasion ; on se dégage de la responsabilité de leurs actes et au besoin on fournirait des indications pour les anéantir.

En somme on serait heureux de les voir disparaître.

Mais, ils ont la vie dure, ces débris de cent batailles, ces vétérans de mille luttes, et ils ne capitulent pas.

Mgr Merry del Val est venu, non pas pour aspirer l'odeur du muse et de l'encens profane ; il est venu respirer la fumée de la poudre.

Ils ont tort ceux qui lui disent que la lutte s'apaise et qu'un mot peut l'éteindre.

Ce mot doit être appuyé sur des actes.

Que les assassins commencent !

Que ceux dont le seul dessein est de réduire à la misère les mécontents et les révoltés ; que les sbires qui nous poursuivent dans notre honneur, notre foyer et notre

paix civile désarment enfin, et nous, nous irons porter d'un cœur bien autrement loyal, bien autrement franc, bien autrement impétueux que les demi-vierges de ce jour, nos hommages aux pieds du représentant du chef de la catholicité.

VIEUX-ROUGE.

## LE CHEMIN DE DAMAS

La *Patrie* a trouvé son chemin de Damas.

Son nouveau rédacteur en chef a publié un article programme, une profession de foi dont nous détachons le passage suivant :

Je n'ai pas besoin de le répéter : sur le terrain religieux, *La Patrie* est et sera franchement catholique ; non pas catholique de telle école et de telle nuance, mais catholique suivant le cœur et l'esprit de l'Eglise ; croyant au dogme tel que l'Eglise l'enseigne ; obéissant à la discipline telle que l'Eglise l'applique.

On nous avouera que les vieux lecteurs de la *Patrie* ont dû tressauter en lisant cela !

Voilà qui les change évidemment de la doctrine si longtemps professée dans ce journal.

C'est encore un compagnon qui nous quitte.

L'avènement de M. Bourrassa ferme la bouche au vieux porte-parole libéral.

Tout le monde le regrettera.

La *Patrie* s'était fait une belle réputation de franc-parler, d'honnêteté politique, de courage civil.

La voilà qui retombe à quatt'pattes, succursale d'une "Semaine Religieuse" quelconque, quand elle n'aura pas quelque plan à servir.

Le grand maître, le manitou de l'établissement lancera encore quelquefois un cri, bruyant.

Il reprochera à M. Trudel d'avoir signé une plate déclaration à Mgr Lallèche.

Il traitera d'"escobars" les réfractaires au progrès de l'éducation.

Mais la *Patrie* arborera le pavillon clérical qui couvre toutes marchandises.

*Business is business.*

*As you know.*

SEVERE.

## NOTRE GENDRE

J'ai promis à M. Raoul Dandurand de disséquer sa lettre, et je tiens parole.

Voici le premier paragraphe de son épître au *Monde* :

Vous avez fait un gros plaisir à M. Aristide Filiatreault, propriétaire du *REVEIL*, en rééditant le petit trait qu'il me décoche, et je vous en remercie sincèrement en son nom.

J'ai la prétention d'être assez âgé et assez poli pour remercier moi-même ceux qui, sans y être obligés, se font l'écho volontaire et intelligent des luttes que nous soutenons. M. Raoul Dandurand n'a pas plus le droit de bénir à ma place que je n'ai le droit de maudire pour lui.

Cependant, M. Raoul Dandurand, si dédaigneux aujourd'hui de notre publication, ne l'a pas toujours considérée aussi méprisable. En voici une preuve :

Au moment de la lutte fédérale de 1891, le *Canada-Revue* publiait, dans son numéro de février de cette année, un article politique intitulé : *Le 5 mars*. Cet article, inspiré par M. Raoul Dandurand, qui était alors le grand distributeur du district, nous valut ses compliments, sans compter le prestige qu'il donnait à la publication en la reconnaissant officiellement.

Jusqu'à-là nous étions quittes.

Passons maintenant au second paragraphe de l'épître de Monsieur Gendre :

C'est d'autant plus gentil de votre part, dit-il, que M. Filiatreault avait plus besoin de consolation et qu'il comptait davantage sur vos sympathies.

Le besoin de consolation ne m'a jamais empêché de dormir, mais la conduite de M. Dandurand et de ses pareils envers un allié loyal et fidèle m'a donné assez de nausées pour me faire éprouver le besoin d'un changement d'air et m'engager à en-

trer dans l'atmosphère idéale du vrai libéralisme qui s'en va mourant, tué par la rapacité des cormorans qui escomptent, à un taux usuraire, les bonnes volontés et les dévouements.

Le troisième paragraphe est court, et cependant il demande une explication compliquée.

Votre nouvel allié est malheureux, tout le monde sait cela. Il est persécuté et il le dit.

Si vous appelez "malheur" la pauvreté relative d'un homme, l'insuffisance de moyens pécuniaires pour soutenir une position qui demande des sacrifices constants de travail et d'argent, certes, à ce point de vue mesquin — qui doit être le vôtre — je devrais être malheureux.

Si, d'un autre côté, j'avais une ambition démesurée d'obtenir des places qui seraient à cent coudées au-dessus de mes aptitudes et de mes capacités, ce serait encore une cause de désolation. Mais il n'y a rien de tout cela, et sous ce rapport je suis infiniment plus heureux que vous.

Vous semblez ignorer ce qui se dit dans les salons au sujet d'un certain personnage dont vous êtes le meilleur ami, qui n'aspire à rien autre chose qu'à l'honneur de remplacer M. Fabre à Paris. En cas d'échec, il se rabattrait sur le siège capitonné de l'hon. M. Béchard au Sénat.

Surveillez les indiscretions féminines, M. le Dauphin, parce que ça pourrait vous jouer de vilains tours.

Je vais vous dire à présent ce qui fait mon malheur, M. le futur ambassadeur.

Pendant les premiers mois de la campagne entreprise par le *Canada-Revue*, mon tiroir de poste n'était pas assez grand pour contenir toutes les lettres qui nous arrivaient chaque matin de tous les points de la province. Chacun semblait avoir un ours à placer. La plupart de ces correspondan-

ces traitaient de choses purement personnelles. Malgré toute la surveillance que j'ai exercée, on a souvent réussi à tromper ma bonne foi. Les haines satisfaites, ou les intérêts sordides sauvegardés, on m'a jeté par-dessus bord avec la désinvolture la plus élégante, en me désavouant et en me traitant de gêneur.

Ce sont ces lâchetés qui m'ont rendu malheureux, et je n'éprouve aucune honte à en faire l'aveu.

Dans ma prochaine lettre, M. le lionceau, je vous parlerai un brin des libéraux de toutes nuances.

A. FILIATREAU.

## LE DROIT D'ASSOCIATION

Une des questions sociales les plus intéressantes à étudier est, à coup sûr, celle du droit d'association.

Drumont, de Muu et toute l'école cléricale crient à tue-tête que la Révolution française, en détruisant les syndicats et corps de métiers a accompli une œuvre anti-démocratique : voici un passage intéressant d'un discours de M. Barbois, économiste et député français, qui remet les choses à leur vrai point.

Vous cherchiez en vain, dit-il, le droit d'association dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Non seulement la Révolution française ne l'a pas donné mais elle l'a proscrit et, comme on le savait faire alors, impitoyablement. La raison en est simple, là comme ailleurs, alors comme toujours, l'abus avait tué le droit. Il n'y a pas de matière où l'histoire du passé puisse mieux être la leçon du présent et la prophétie de l'avenir. Vous avez souvent entendu parler de ces anciennes corporations, de ces maîtrises et de ces jurandes qui, dit-on quelquefois, revivent maintenant dans les syndicats professionnels.

C'est une erreur que je vous ferai toucher du doigt dans un instant.

Sous l'ancien régime, tout était parti d'un faux principe. Lorsqu'au douzième siècle, le pouvoir

royal commença de donner aux gens de métier des chartes corporatives, on y lit :

"Tel qui veut travailler le peut franchement, s'il sait le métier et s'il a de quoi." Ainsi, on peut travailler librement, à la condition de savoir le métier et d'avoir de quoi. Il y aura donc des juges de l'aptitude de l'ouvrier et de ses ressources. Ces juges seront tantôt les maîtres et tantôt le pouvoir royal. Que reste-t-il alors de la liberté ? La fiscalité ne tarda pas à s'en mêler ; ses dents s'aiguïsèrent avec les besoins royaux : au temps de Colbert, le mal était au comble ; le roi vendait à ses sujets le droit de gagner leur vie par le travail et, par une conséquence naturelle, il se chargeait de les garantir contre la concurrence. En ce temps-là, déjà, les femmes étaient victimes de l'égoïsme des hommes. Il était défendu aux femmes de Strasbourg d'apprendre à faire des pâtés, et si Louis XIV permit aux femmes et filles de Marseille de coudre des vêtements féminins, c'est parce qu'il parut au roi très chrétien qu'il était bienséant et conforme à la pudeur que les femmes pussent se faire habiller par des personnes de leur sexe.

Les efforts des économistes auraient été impuissants, sans un renchérissement formidable de toutes les denrées qui survint en 1774 et en 1775. Ce ne fut qu'un cri dans tout le royaume, et cette émotion universelle donna à Turgot la force de promulguer son célèbre édit de 1776 qui commence par cette magnifique déclaration de principes : " Nous devons à tous nos sujets de leur assurer la jouissance pleine et entière de leurs droits ; nous devons surtout cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de propriété que leur travail et leur industrie, ont d'autant plus le besoin et le droit d'employer dans toute leur étendue les seules ressources qu'ils aient pour subsister."

Ce langage ne fut ni entendu ni compris. Tous les Parlements s'opposèrent à l'enregistrement de l'édit. Celui de Paris proclamait l'excellence du régime aboli, " parce que, disait-il, l'indépendance est un vice de la constitution politique et parce que l'homme est toujours tenté d'abuser de la liberté. Les gênes, les entraves, les prohibitions, introduites par le régime réglementaire font la gloire, la sûreté, l'immensité du commerce de la France".

Que de rapprochements piquants il serait aisé de faire entre ce langage et celui d'aujourd'hui !

Turgot tomba et l'édit avec lui. Et quand nous arrivons à ces fameux cahiers des États généraux qu'on a si souvent invoqués, que trouvons-nous ? Ni les maîtres, ni les ouvriers ne

réclament la liberté du travail et de l'industrie : ils demandent à grands cris des privilèges pour eux, des interdictions pour leurs concurrents. Les ouvriers des villes veulent qu'on interdise le travail dans les campagnes ; les garçons tailleurs, qu'on défende aux fripiers de faire des habits neufs ; les cordonniers, qu'on expulse du royaume ceux qui vendent des souliers au-dessous du cours ; les domestiques, qu'on chasse tous les Savoyards. Ne soyons pas pour eux trop sévères. Après tout, quand la Chambre des députés interdit aux fabricants de margarine de vendre du beurre à côté de leurs produits, elle est moins excusable, et cent fois plus ridicule.

Mais la Constituante était pénétrée d'autres idées, et du premier coup, elle dépassa le but. Non seulement elle abolit les corporations ; mais encore, craignant que les habitudes fussent plus fortes que les lois, elle interdit aux patrons et aux ouvriers exerçant le même métier ou la même industrie de se réunir pour traiter de ce qu'elle appelle : " leurs prétendus intérêts communs ". Ainsi le travail était affranchi, mais le travail leur était abandonné à lui-même, livré à toute l'âpreté de la concurrence, condamné à l'isolement obligatoire, et rivé à l'esclavage d'une liberté trop absolue pour son ignorance, trop lourde pour sa faiblesse. Pour revenir de si loin, il fallut soixante-dix ans et toute la transformation économique du dix-neuvième siècle.

Je vous disais que la loi de 1884, en donnant aux patrons et aux ouvriers le droit de se syndiquer pour traiter de leurs intérêts communs n'avait pas rétabli les anciennes corporations. Celles-ci, en effet, étaient fermées, et tout travail était interdit à celui qui n'en faisait pas partie. Au contraire, la loi actuelle a pris soin de garantir le droit de ceux qui ne veulent pas subir le lien syndical, par des mesures qui suffisent, si elles sont observées, à protéger la liberté du travail. Mais il était aisé de prévoir que les syndicats, à peine en possession de leurs droits, pourraient en abuser. Et comme l'intérêt des syndiqués est de faire hausser les salaires, on en a vu, on en voit encore qui essayent d'y parvenir en exerçant la plus coupable tyrannie sur leurs camarades et sur les patrons.

La loi avait donné aux travailleurs le droit d'association pour défendre leurs intérêts économiques et industriels, le radicalisme s'en empara pour essayer de conquérir le pouvoir politique ; quand le radicalisme baissa, le socialisme apparut et prit sa place, mais cette fois, c'était pour renverser l'ordre social.

Il ne faut pas croire, en effet, que le socia-

lisme soit favorable à l'exercice du droit d'association. L'association est l'exercice d'une liberté individuelle, et le socialisme est l'ennemi de toutes libertés. Il poursuit l'écrasement de l'individu sous le poids de la puissance sociale. Il s'agit bien de se réunir pour discuter paisiblement les conditions du travail ! Il s'agit de s'emparer par une confiscation directe ou indirecte des richesses produites par le travail et, si le socialisme pouvait triompher, son premier soin serait de soumettre le travail à la plus dure tyrannie qu'un échappé de Bicêtre ait jamais rêvée et la première liberté qui tomberait sous ses coups serait la liberté d'association.

Voilà une bonne réponse à ceux qui accusent les hommes d'Etat français d'être des fauteurs du socialisme.

FRANÇAIS.

## OU EST LE PROGRES

Ou se rappelle la façon dont il y a quelques années à peine, les Français décrivaient le langage d'un Anglais parlant leur langue.

Si l'on se reporte aux anciennes comédies et sans aller si loin, si l'on se rappelle *Le Grand Mogol*, on a de suite à l'esprit cet idiome bizarre qui a fait le tour de la France.

" Je avé pris le chapiau de voua "

Ou quelque autre cocasserie.

" Voulez-vous laisser moa embrasser la main de vous "

Les chansons de Café-Concert regorgent de ces phrases bizarres de ce qu'on appelait des *Englishes*.

La mode de ce patois est passée.

Voici un article de la *Vie Parisienne*, où deux enfants anglais causent avec deux enfants français.

Ils ont été garçons et demoiselles d'honneur, à la noce d'une américaine, avec un prince belge quelconque.

Voici leur conversation :

Biddy. — Nous devons aussi nous dire adieu maintenant.

Bertie. — Oui.

Blanche, en larmes. — C'est affreux ! Bertie... (Elle n'ose pas embrasser Bertie, alors elle embrasse son frère.) Mon petit chat...

François, sanglotant. — Oh ! Oh ! Oh !

Bertie.—Pourquoi pleurez-vous, chère Blanche ?

Biddy.—Et vous, cher François, mon cher propre garçon ?

Blanche.—Vous allez partir aussi...

François.—Demain...

Biddy.—Cela ne fait pas matière puisque nous aimons chacun l'autre.

Bertie.—Et non pour un temps, mais pour toujours.

Blanche.—Nous allons être séparés par des milliers de lieues !

François.—Je ne peux pas supporter l'idée que je ne reverrai peut-être jamais ma chère Biddy !

Biddy.—Pourquoi dites-vous cela ? Je crois au contraire que nous aurons beaucoup d'opportunités de nous rencontrer.

Bertie.—Le monde est si petit !

Biddy.—Il serait mieux si nous vivions toujours ensemble, mais on ne peut rester continuellement dans la même place. Il faut remuer.

François.—Je ne vous verrai pas !

Biddy.—Oh ! si, car je vous enverrai ma photographie tous les mois et vous pourrez voir ainsi à mesure comme je change.

Bertie.—Je ferai ainsi, ma chère Blanche.

Blanche.—Merci... Mais vous ne serez pas là !

Bertie.—Oui... Nous ne pourrions plus secouer les mains ensemble... mais nous aurons le souvenir... l'espérance d'autres opportunités pour nous rencontrer dans cette vie... et la loi qu'elle est seulement une préparation à l'autre vie, ou nous nous embrasserons éternellement.

Blanche.—Oui...

Biddy.—En attendant, nous devons nous embrasser ici pour la dernière fois, François, mon doux cœur !

Nous voilà bien loin de l'Anglais de l'Alcazar, et ce petit dialogue a une jolie saveur exotique.

C'est plus français et c'est plus anglais.

On ne peut pas faire un plus joli composé de deux langues, dussent les terribles ennemis de l'anglicisme en frémir.

Ce qui m'inquiète dans ce changement, dans ce rapprochement des deux langues, c'est ceci :

Les Français apprennent-ils mieux l'anglais qu'autrefois.

Où les Anglais parlent-ils mieux le français

LINGUISTE.

### IL FAUT ESSAYER CELUI-LÀ

Votre rhume persiste, dites-vous, malgré les nombreux remèdes que vous avez essayés. Prenez du **BAUME RHUMAL** ; celui-là vous guérira rapidement. 25c partout.

## Deux races, Deux civilisations

On se rappelle encore, la fameuse bataille Corbett-Fitzsimmons, et l'on a présente à l'esprit, l'écœurante publicité donnée par la presse américaine aux moindres faits et gestes de ces deux personnages peu attrayants.

La vulgarité des détails et des informations, leur naïveté ou plutôt leur désolant terre à terre, tout était bas dans cette lutte.

Elle n'a pas fait grand bruit à Paris, cette rencontre, et le *Temps*, le plus grand journal de la capitale française, y consacrait juste ces quelques lignes :

Le *New-York Herald* a reçu mercredi dans la soirée le résultat du fameux match qui a mis en présence à Carson-City (Etat de Nevada) les deux plus célèbres boxeurs du Nouveau-Monde, Jim Corbett et Bob Fitzsimmons.

À la quatorzième reprise, après une lutte émouvante, Fitzsimmons a réussi à atteindre son adversaire d'un formidable coup dans la région du cœur et Corbett, qui avait eu tout le temps l'avantage, n'ayant pu se trouver en état de continuer le combat lorsque se furent écoulées dix secondes, a été déclaré vaincu.

C'est donc à Fitzsimmons que revient le titre de champion du monde ainsi que la ceinture de diamants offerte par l'Etat de Nevada au vainqueur.

Par contre et pour bien montrer le contraste de deux races, le même jour, 17 Mars, avait lieu à St. Ouen, un grand duel à l'épée, qui a révolutionné tout Paris.

Les adversaires étaient M. Pini, maître d'armes italien, et M. Thomegnex, tireur amateur d'une jolie force.

Pour les Parisiens, c'était la lutte de deux écoles et voici le procès-verbal de la rencontre :

La rencontre a eu lieu, ainsi qu'il a été convenu, à deux heures de l'après-midi, au champ de courses de Saint-Ouen.

M. Breittmayer a été désigné par le sort pour la direction du combat.

Le choix des places, tiré également au sort, échoit à M. Thomegnex.

Le combat a subi les phases suivantes :

1re reprise : M. Thomeguex est désarmé.

2e reprise : Sans incidents.

Après la 2e reprise, un incident est soulevé, M. Pini ayant des souliers à semelles caoutchoutées, M. Thomeguex proteste. M. Tavernier, présent, est choisi comme arbitre par les quatre témoins et déclare qu'il y a lieu de passer outre.

3e reprise : M. Thomeguex, croyant avoir touché M. Pini, s'arrête. Les quatre témoins et les docteurs constatent qu'il n'a aucune blessure.

4e reprise : La pointe de l'épée de M. Pini ayant touché terre est faussée. Arrêt de combat, changement d'épées.

5e reprise : Sans incidents.

6e reprise : M. Breittmayer arrête le combat pour vérifier le bras de M. Pini. Constatacion est faite qu'il n'y a pas de blessure.

7e reprise : Au milieu de cette reprise, la pointe de l'épée de M. Pini s'émousse sur la coquille de l'épée de M. Thomeguex.

8e reprise : Le combat est arrêté par M. Breittmayer qui croit M. Thomeguex touché en pleine poitrine. Vérification faite par les docteurs, il n'y a pas de blessure.

9e reprise : M. Thomeguex est touché par un coup de septime enveloppé qui ricoche à la figure. M. Breittmayer arrête le combat. Les docteurs consultés déclarent que la blessure de M. Thomeguex le met dans l'impossibilité de continuer et rédigent le procès-verbal ci-joint :

Fait en double à Paris, le 17 mars 1897.

Pour M. Pini : Pour M. de Thomeguex :

G. BREITTMAYER

BELZ DE VILLAS

B. MONTEFIORE

MUTTY HUTCHISON

\*  
\* \*

Procès-verbal des médecins :

Plaie incisive de la région sus-hyoïdienne, à gauche, allant du niveau de l'os hyoïde à un travers du doigt de la commissure des lèvres ; traumatisme capable de gêner la respiration, dans la continuation du combat. Écoulement notable de sang.

Saint-Ouen, 17 mars 1897. Dr G. Félizet.

C'est plus propre que le rapport du combat de Carson City, par Maître John L. Sullivan.

FRANC.

### UN PEU D'ATTENTION NE NUIT PAS

Quand la toux, chez un malade, se reproduit sous l'influence du plus léger froid, de l'humidité, de l'air vif, il est sage et prudent de prendre immédiatement du **BAUME RHUMAL**. Les magnifiques résultats obtenus par ce merveilleux spécifique français le recommandent à l'attention des malades.

## Les instituteurs en France

Au cours de la discussion du dernier budget de l'instruction publique à la Chambre française, il a été promis quelque amélioration au sort de nos instituteurs qui depuis si longtemps se plaignent non sans raison des maigres émoluments à eux réservés.

L'application intégrale de la loi du 25 juillet 1893 sur les traitements du corps enseignant primaire, telle doit être la principale et heureuse caractéristique du budget actuel.

La répartition des instituteurs et des institutrices dans les classes créées par la loi du 18 juillet 1889 modifiée à la date que nous venons de citer sera achevée aussitôt que les effectifs numériques seront atteints, et l'on a pris soin d'établir entre les conditions de l'avancement normal et celles du classement une différence rationnelle et nécessaire.

Il faut espérer que cette amélioration tant ajournée sera prochaine, car elle a été trop attendue et elle n'est point suffisante.

Mais avant d'examiner le sort actuellement réservé aux instituteurs français, jetons un rapide coup d'œil sur l'état présent de l'instruction primaire en France.

La France compte 36,509 communes dont 35,582 possèdent aujourd'hui une école publique.

Les seules qui en soient dépourvues sont des communes de 100 à 200 habitants pouvant aisément faire instruire leurs enfants dans des localités toutes voisines.

Le total général des écoles primaires, non compris les écoles maternelles, est de 67,470 dont 61,609 laïques et 5,861 congréganistes.

On peut se réjouir de cette multiplication des ateliers moraux où l'on donne aux enfants les notions du devoir civique, les leçons de morale, en même temps qu'on leur enseigne les connaissances indispensables à l'homme moderne.

Il semble tout d'abord, tant ces chiffres sont considérables, que l'on a enfin vaincu l'ignorance. Non ! il reste beaucoup à faire.

En dépit d'efforts persévérants, la négligence,

l'incurie, la force d'inertie sont telles en certains milieux qu'environ 3.5 pour 100 d'enfants échappent encore à l'école.

Sans exagérer l'importance de cette constatation, il faut signaler à l'attention de ceux qui croient terminée l'œuvre scolaire de la République un chiffre d'au moins 150,000 enfants manquant à l'appel de la classe.

Ces chiffres confirment malheureusement ce qu'ont dit éloquemment à diverses reprises deux éminents ministres de l'instruction publique. Jules Simon et Jules Ferry

Ce nombre d'illettrés c'est le résidu, ces 3 à 4 pour 100 d'ignorants sont et seront pendant longtemps encore les plus difficiles et plus lents à supprimer. Quand on en est là on touche au déchet irréductible auquel cependant une nation civilisée et une démocratie ne sauraient se résigner. Pour cela il ne faut ni faiblesse, ni découragement.

\*  
\* \*

Le but est presque atteint, on y touche pour ainsi dire, si l'on compare la situation présente à celle qui existait il y a une trentaine d'années seulement ; mais combien d'hommes probes, courageux, modestes, intelligents, résignés se sont mis à la tâche !

Le total du personnel enseignant des écoles primaires, d'après le dernier état de situation publié par le ministère de l'instruction publique, s'élève à 150,913 maîtres et maîtresses, dont 105,162 pour les écoles publiques et 45,751 pour les écoles privées.

Ce corps d'armée a pour mission d'instruire une armée bien plus formidable encore, composée d'au moins 5,550,000 bambins des deux sexes, espérance et joie du pays.

De leur labeur les instructeurs ne se plaignent point, bien au contraire, mais ils ont en revanche le droit d'exposer leurs doléances, dont voici le résumé :

\*  
\* \*

“ On loue, disent-ils presque tous, on semble admirer notre tâche, on la trouve du moins digne d'éloges, comptant avec raison sur notre absolu dévouement, et l'on parle sans cesse de de nous offrir avec la gratitude du public un

peu plus d'argent qui nous permettrait d'avoir un peu plus de dignité ; jusqu'à présent on ne nous a payés guère qu'avec des promesses et des mots. ”

D'autres nous ont tracé l'éloquent tableau de leur vie d'études et de sacrifice, les privations que se sont imposées les parents, la nécessité où se trouvent ceux-ci de rembourser à l'Etat le prix de la pension à l'école normale, si le jeune homme ne contracte pas l'engagement de servir dix-huit années dans l'enseignement. Ajoutez à cette dépense les frais des longues vacances et cent autres.

Sorti victorieux de l'école normale après trois années, à la fin de ses examens, âgé d'environ dix-neuf ans, le jeune instituteur revient, ou pour mieux dire reste à la charge de ses parents.

Après quelques mois d'attente on lui donne un poste d'adjoint.

Ses misères sont-elles donc finies ?

Va-t-il enfin gagner son pain ?

Hélas ! Il faut qu'il s'installe, qu'il achète un mobilier sommaire, qu'il prenne ses repas à l'hôtel, qu'il porte des vêtements convenables, et l'Etat, généreusement, lui accorde 71 fr. 25 c. par mois, un peu moins qu'à un cantonnier. Parfois la commune lui alloue un menu supplément mais si menu !

A vingt ans notre jeune maître est atteint par le tirage au sort que toujours il a, sinon désiré, du moins accepté sans arrière-pensée. On se souvient de l'élan avec lequel, au moment où fut discutée la nouvelle loi militaire, les instituteurs s'offrirent à servir la patrie.

Ils ne redoutent pas le fusil, ils sont fiers de le porter, mais sur ce chapitre encore ils désirent être justement traités.

Or, font observer quelques-uns d'entre eux, lorsque la durée du service militaire était de sept années, moyennant leur engagement universitaire de dix ans les instituteurs n'étaient pas soldats. Aujourd'hui le service militaire a été réduit à trois ans et le jeune maître d'école, qui paie la taxe militaire, outre son année de service doit accomplir trois périodes de vingt-huit jours. Ne serait-il pas équitable de réduire la durée de son engagement puisqu'il accomplit

plus du tiers de la durée de service demandée à tous les Français.

Cependant le voilà revenu du régiment, c'est-à-dire une fois de plus à la charge de sa famille. Sa nomination d'adjoint se fera attendre plusieurs mois encore. Devenu adjoint il le restera parfois de huit à dix années, parvenant à gagner, vers l'âge de trente ans environ, 1,100 francs avec lesquels il devra nourrir sa femme et élever ses enfants.

\* \* \*

Tel est l'exposé fidèle de la situation d'un maître d'école français en notre fin de dix-neuvième siècle ; et pourtant il faut croire qu'elle est enviable puisqu'elle est âprement disputée aux candidats sortis des écoles normales par les élèves des écoles primaires supérieures, autre légion qui vraiment sans espoir de pouvoir vivre s'est multipliée d'une manière inquiétante.

Des chiffres mieux que tous les arguments permettront d'apprécier l'étendue du mal. Ces chiffres sont empruntés au tableau comparatif du nombre des emplois vacants dans les divers services de la préfecture de la Seine et du nombre des candidats inscrits pour ces emplois.

Ce tableau a paru le 15 octobre dernier dans le *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*.

On y lit :

Pour 72 places d'instituteurs de l'enseignement primaire, il y a 1,955 demandes.

Pour 115 places d'institutrices vacantes annuellement dans les écoles élémentaires et maternelles, il y a 6,947 candidates inscrites.

En province la proportion est la même.

Dans son rapport à la Chambre des députés sur le service de l'instruction publique pour le budget de 1897, M. Bouge a jeté un cri d'alarme qui a retenti.

Parlant du rôle que jouent dans l'enseignement primaire les écoles supérieures, il a montré le mauvais côté de leur situation intermédiaire et mal définie.

En effet, ces écoles donnent un diplôme qui, au point de vue social, ne conduit à rien et ne crée aucune issue.

Celui à qui on délivre un certificat d'études primaires supérieures n'a qu'une demi-instruction ne pouvant lui ouvrir aucune porte.

Il aurait pu et ne peut plus être un cultivateur, un ouvrier d'art, ou même un bon ouvrier.

C'est un candidat aux fonctions publiques !

De plus en plus grand apparaît ce péril souvent signalé du déclassement social.

Il importerait donc de remplacer dans le plus bref délai les écoles primaires supérieures par des écoles professionnelles créées partout où se trouve un centre minier, maritime, commercial, industriel, agricole.

Cette complète transformation serait la solution d'une question sociale, non des moindres, puisqu'il s'agit d'obtenir des hommes utiles en place de déclassés.

En même temps la France doit cesser de réclamer l'amélioration du sort de ce personnel d'élite, de ces nombreux instituteurs qui méritent avec la reconnaissance de la nation la rétribution de leur noble et pénible devoir.

UNIVERSITAIRE.

## BRAVO

Il nous fait toujours plaisir d'enregistrer une nouvelle recrue.

Voici ce que la *Patrie* vient de dire sous la signature de M. Jos I. Tarte

Nous répétons ici ce que nous avons écrit et dit cent fois ailleurs : notre système scolaire est déplorable et a été l'une des causes principales de l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis. Si les Canadiens-Français eussent eu, au point de vue de l'instruction, les mêmes avantages que leurs concitoyens d'autres origines, ils ne se seraient point laissé devancer dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture.

N'est-il pas vrai qu'à cette heure même, des centaines d'instituteurs et d'institutrices enseignent dans nos écoles sans certificats de compétence ?

Quiconque ose parler de progrès, de réformes est de suite taxé d'hérésie par les coquins et les escobars du calibre des gens de "La Minerve," qui profanent et prostituent la religion, en l'appelant constamment à leur rescousse pour couvrir leurs souillures et leurs iniquités.

Étouffer la liberté civile ; empêcher le développement intellectuel des masses ; faire servir la religion à leurs fins personnelles : tel est le programme des torys de la province de Québec.

Bravo! bravo! M. Tarte.

Que nous sommes donc heureux de vous voir proclamer ainsi nos principes, les vieux principes libéraux,—disons-le—les principes de l'*Avenir*, qui nous sont chers et que nous sommes toujours tellement fiers de voir poindre au-dessus du fatras de petitesse, de lachetés et de compromis dont on les écrase.

D'ailleurs, cela prouve notre thèse.

Bien des gens n'ont pas goûté le dernier article du REVEIL sur les origines du parti libéral.

Les uns, très avancés, prétendent ne pas voir, comme nous, la survie de la ténite rouge dans la conduite de l'hon. M. Laurier et de ses amis.

D'autres prétendent que notre article est faux car M. Laurier s'est converti et a jeté aux orties le froc ou la tunique de l'*Avenir*.

La *Patrie* nous a reproché de fournir de la copie à la presse conservatrice et celle-ci nous accuse de peupler les chaudières de Lucifer ou de Diana Vaughan, ce qui est tout un.

La vérité est entre les deux :

*In medio stat veritas,—et veritas—*ajouterons-nous.

Nous avons dit que l'on avait tort de croire le vieux programme libéral enterré, et nous avons soutenu qu'il n'y avait pas changement de principes mais changement de méthode.

La sécularisation des écoles est un article du fameux programme et celle qui s'est produite au Manitoba n'a pu s'opérer que par la connivence tacite ou inerte du parti libéral.

Un homme qui y voit clair ne dira jamais que, si les libéraux avaient commencé en 1890, l'égination faite en 1896, les écoles séparées n'eussent pas été rétablies.

Tout cela faisait partie d'un système. Aujourd'hui M. Tarte est rallié au programme, nous le félicitons.

Surtout nous sommes heureux de le lui voir proclamer et de le contempler, bombardant du haut des tourelles de la *Patrie*, la *Minerve* à coups d'"escobars", avec la même désinvolture qu'il décochait autrefois de la citadelle du *Canadien* contre les colonnes de cette pauvre *Patrie* des bordées de "parpaillots et hérétiques."

Le mouvement continue.

AVENIR.

?

On nous dit que l'hon M. Marchand a adressé au pape une requête a peu près analogue à celle du gouvernement fédéral, pour l'envoi d'un délégué apostolique au Canada.

Cette requête est signée de presque tous les membres de l'opposition de Québec.

Pourquoi donc l'hon M. Marchand n'a-t-il pas encore fait part aux électeurs de la teneur de ce document ?

Dors-tu, Lion ?

ST-JEAN

Nos abonnés retardataires, sont priés de se rappeler, que le REVEIL a besoin de tous ses moyens, par le temps qui court, et d'agir en conséquence.

UNE HAUSSE considérable est imminente sur les actions des MINES D'OR de la Colombie Anglaise. M. Queneau, courtier en mines, 207 New-York Life B'd'g, conseille aux lecteurs du REVEIL de prendre position actuellement sur ces valeurs ; c'est le moment d'acheter.

#### SUR LE POUCE

## LA MAIN

Depuis que le capitaine Jambard a divorcé, depuis qu'il est débarrassé de son insupportable vieille pintade et qu'il lui est loisible de se promener dans son jardin sans être armé jusqu'aux dents, depuis qu'il mange ce qu'il veut, dort en paix et se vêt à sa fantaisie, ses jeunes nièces et petits-neveux le viennent visiter chaque jeudi.

C'est avec une joie toujours neuve qu'ils remuent les collections merveilleuses du vieux conteur d'aventures, sagaises de toutes sortes, boucliers, fétiches, coquillages, étoffes aux couleurs barbares et charmantes, vanneries délicieuses, poteries dont les formes harmonieuses et les décors naïfs se sont transmis de peuplade en peuplade depuis que le monde est monde.

A la demande générale, le capitaine lit parfois

un chapitre de son livre de bord, ou bien allongé sur un banc de rotin, sa longue pipe anglaise à la bouche, lentement, il conte et fabloie.

Son langage est si pittoresque, ses aventures si extraordinaires, que les enfants le trouvent plus amusant que Jules Verne. Et puis, ses histoires, à lui, on est sûr qu'elles sont arrivées.

Ce matin, les neveux ont amené un de leurs camarades afin de lui montrer l'oncle :

Edouard. — Aujourd'hui, oncle Jambard, tu vas nous en envoyer une chouette, hein, puis-que Théodore est venu ?

Gustave. — Oh ! oui, celle du requin, par exemple ! Tu sais bien, quand le requin a voulu te "passer à la tondeuse" et que tu lui as planté ton "canif" dans le ventre !

Albertine. — Oh ! bien, non ! J'aime mieux celle du crocodile, moi ! Quand tu lui as mis ton sabre dans la gueule en disant : "Avec une grande mâchoire comme ça, il te faut un grand cure-dents, camarade !"

Edouard. — Tu nous ennues, toi, avec ton crocodile ! D'abord, l'oncle nous dira celle qui lui plaira !

Robert. — Tu devrais nous conter ton histoire de Peaux-Rouges, oncle Jambe ! Quand les Sioux t'ont attaché au poteau, et qu'avec leurs femmes, ils sont venus graver leurs initiales sur ton dos !

Albertine. — Oh ! elle n'est pas si terrible que cela, celle-là ! Ils ne voulaient pas le tuer, tu sais bien ; c'était simplement pour s'amuser ! Celle des îles est plus jolie : quand les Canaques les ont pris et qu'ils ont voulu le manger . . . . Le feu était déjà allumé pour le cuire, ce pauvre tonton . . . . tu ne te rappelles pas qu'on lui a fait goûter de sa propre sauce et qu'il l'a trouvée trop salée ?

Blanche. — Oh ! oui, celle là . . . elle est belle celle-là

L'Oncle. — J'en sais une plus belle et plus terrible encore.

Edouard. — Plus terrible que ça ? mince alors !

Albertine. — Oh ! dis-la, dis ? mon petit oncle chéri ?

L'Oncle, *après avoir rallumé sa pipe*. — Celui qui me verrait là, tout de suite, assis comme un

paysan, attendant tranquillement l'heure d'avaler ma cuiller, ne se douterait pas que pendant quarante ans j'ai couru le monde, hein ? C'est vrai, pourtant ! J'ai vu toutes les Amériques, toutes les Indes, toutes les Antilles et toutes les îles ! Bien des fois, j'ai failli être mangé, noyé ou écorché — mais ma plus terrible aventure, les enfants, c'est en France qu'elle m'est arrivée, à deux pas d'ici.

C'était en juillet 67. Il faisait un temps superbe, une chaleur à tout casser. J'étais allé du côté de Caudebec pour voir un peu ce qu'annonçaient les pommiers, quand, tout d'un coup, je sens mon ventre qui se tortille et qui me pince comme s'il y avait eu dedans une douzaine de crabes ! À terre, la nourriture n'est plus la même vous savez, ou se dérange . . . . Enfin, pour tout dire, j'avais besoin de larguer le bouton . . .

J'entre donc dans un débit et je demande la poulaine, ou si vous aimez mieux le petit endroit !

La chose faite, je bois un coup pour me préserver du choléra, et, vu qu'il y avait du bon calvados, là-dedans, j'y suis retourné souvent.

Oui, souvent. — Un beau matin, je me suis habillé comme un prince et je suis venu trouver l'aubergiste. Nous avons pris une bouteille de vieux vin ensemble (cachet vert, je m'en souviens) et ensuite je lui ai demandé quelque chose. "Tope là, qu'il m'a dit c'est entendu, je vous la donne !" (*Gravement*) Voilà ma plus terrible aventure !

Edouard. — Qu'est ce qu'il y a donc de si terrible là de dans, oncle Jambe ? Je ne vois pas.

L'Oncle. — Parce que tu ne sais pas ce que je lui demandais, parce que tu ne sais pas ce qu'il m'a donnée.

Robert. — Qu'est-ce qu'il t'a donné, donc ?

L'Oncle. — Une main . . . .

Albertine, *vivement*. — Une main coupée ?

L'Oncle. — Malheureusement non. C'était une main bien vivante, avec une petite bague bleue au troisième doigt. C'était la main de sa fille, — la main de votre satanée pie-grièche de tante, — que le diable emporte !

FEUILLETON

**ROMIE**

PAR

EMILE ZOLA

X

Mais Pierre avait beau courir de chez un prêtre chez un autre, fréquenter des prêtres, traverser des églises, il ne pouvait s'habituer au culte, à cette dévotion romaine, qui l'étonnait quand elle ne le blessait pas. Un dimanche qu'il était entré, par un matin de pluie, à Sainte-Marie-Majeure, il avait cru se trouver dans une salle d'attente, d'une richesse inouïe certes, avec ses colonnes et son plafond de temple antique, le baldaquin somptueux de son autel papal, les marbres éclatants de sa Confession, de sa chapelle Borghèse surtout, et où Dieu cependant ne semblait pas habiter. Dans la nef centrale, pas un banc, pas une chaise ; un continuuel va-et-vient de fidèles qui la traversaient, comme on traverse une gare, en trempant de leurs souliers mouillés le précieux dallage de mosaïque ; des femmes et des enfants, que la fatigue avait fait asseoir autour des socles de colonne, ainsi qu'on en voit, dans l'encombrement des grands départs, attendant leur train. Et, pour cette foule piétinante de menu peuple, entrée en passant, un prêtre disait une messe basse, au fond d'une chapelle latérale, devant laquelle une file unique de gens debout s'était formée, étroite, longue, une queue de théâtre barrant la nef en travers. A l'élévation, tous s'inclinèrent d'un air de ferveur ; puis, l'attroupement se dissipa, la messe était dite. C'était partout la même assistance des pays du soleil, pressée, n'aimant pas s'installer sur des sièges, ne faisant à Dieu que de courtes visites familières, en dehors des grandes réceptions de gala, à Saint-Paul comme à Saint-Jean de Latran, dans toutes les vieilles basiliques comme à Saint-Pierre lui-même. Au Gesù seul, il tomba, un autre dimanche matin, sur une grand-messe qui lui rappela les foules dévotes du Nord : là, il y avait des bancs, des femmes assises, une tiédeur mondaine, sous le luxe des voûtes, chargées d'or, de sculptures et de peintures, d'une splendeur fautive admirable, depuis que le temps en a fondu le goût baroque trop vif. Mais que d'églises vides, parmi les plus anciennes et les plus vénérables, Saint-Clément,

Sainte-Agnès, Sainte-Croix de Jérusalem, où l'on ne voyait guère, aux heures des offices, que les quelques voisins du quartier ! Quatre cents églises, même pour Rome, c'étaient bien des nefs à pupler ; et il y en avait qu'on fréquentait uniquement à certains jours fixes de cérémonie, beaucoup n'ouvraient leurs portes qu'une fois par an, le jour de la fête du saint. Certaines vivaient de la chance heureuse de posséder un fétiche, une idole secourable aux misères humaines : l'Araceli avait le petit Jésus miraculeux, " il Bambino ", qui guérissait les enfants malades ; Sant' Agostino avait la " Madona del Parto ", la Vierge qui délivrait heureusement les femmes enceintes. D'autres étaient réputées pour l'eau de leurs bénitiers, l'huile de leurs lampes, la puissance d'un saint de bois ou d'une madone de marbre. D'autres semblaient délaissées, abandonnées aux touristes, livrées à la petite industrie des bedeaux, telles que des musées, puplés de dieux morts. D'autres enfin restaient troublantes, comme Santa-Maria-Rotonda, installée dans le Panthéon, une salle ronde qui tient du cirque, et où la Vierge est demeurée l'évidente locataire de l'Olympe. Il s'était intéressé aux églises des quartiers pauvres, à Saint-Onuphré, à Sainte-Cécile, à Sainte-Marie du Transtévère, sans y rencontrer la foi vive, le flot populaire qu'il espérait. Une après-midi, dans cette dernière complètement vide, il avait entendu des chœurs chanter à pleine voix, un lamentable chant au milieu de cette solitude. Un autre jour, étant entré à San Crisogono, il l'avait trouvé tendu, sans doute pour une fête du lendemain : les colonnes dans des fourreaux de damas rouge, les portiques sous des lambrequins et des rideaux alternés, jaunes et bleus, blancs et rouges ; et il avait fui, devant cette affreuse décoration, d'un élinquant de foire. Ah ! qu'il était loin des cathédrales où, dans son enfance, il avait cru et prié ! Partout, il retrouvait la même église, l'ancienne basilique antique, accommodée au goût de la Rome du dernier siècle par le Bernin ou ses élèves. A Saint-Louis des Français, dont le style est meilleur, d'une sobriété élégante, il ne fut ému que par les grands morts, les héros et les saints, qui dormaient sous les dalles, dans la terre étrangère. Et, comme il cherchait du gothique, il finit par aller voir Sainte-Marie de la Minerve, qu'on lui disait être le seul échantillon du style gothique à Rome. Ce fut pour lui la stupéfaction dernière, ces colonnes engagées recouvertes de marbre, ces ogives qui n'osent s'élaner, étouffées dans le plein cintre, ces voûtes qui s'arrondissent, condamnées à la lourde ma-

jesté du dôme. Non, non ! la foi dont les cendres tièdes demeuraient là, n'était plus celle dont le brasier avait envahi et brûlé au loin la chrétienté entière. Monsignor Fornaro, que le hasard lui fit rencontrer justement, au sortir de Sainte-Marie de la Minerve, s'éleva contre le gothique, en le traitant d'hérésie pure. La première église chrétienne, c'était la basilique, née du temple : et l'on blasphémait, lorsqu'on voyait la véritable église chrétienne dans la cathédrale gothique, car le gothique n'était que le détable esprit anglo-saxon, le génie révolté de Luther. Il voulut répondre passionnément au prélat ; puis, il se tut, de crainte d'en trop dire. N'était-ce pas, en effet, la preuve décisive que le catholicisme était la végétation même du sol de Rome, le paganisme transformé par le christianisme ? Ailleurs, celui-ci a poussé dans un esprit différent, à ce point qu'il est entré en rébellion, qu'il s'est tourné contre la Cité, mère, au jour du schisme. L'écart est allé en s'élargissant toujours, les dissemblances s'accusent aujourd'hui de plus en plus, dans l'évolution des sociétés nouvelles, malgré les efforts désespérés d'unité, de sorte que le schisme, une fois encore, apparaît inévitable et prochain. Et il gardait aux basiliques une autre rancune d'enfant jadis pieux et sentimental, l'absence des cloches, des belles et grandes cloches, aimées des humbles. Il faut des clochers, pour les cloches, et il n'y a pas de clochers à Rome, il n'y a que des dômes. Décidément, Rome n'était pas la ville de Jésus, sonnante et carillonnante, d'où la prière montait en ondes sonores parmi le vol tourbillonnant des corneilles et des hirondelles.

Cependant, Pierre continuait ses démarches, envahi par une sourde irritation qui le faisait s'obstiner, retournant voir les gens, tenant la parole qu'il s'était donnée de rendre visite à chacun des cardinaux de la congrégation de l'Index, malgré les blessures. Et il se trouva peu à peu lancé à travers les autres congrégations, ces ministères de l'ancien gouvernement pontifical, aujourd'hui moins nombreuses, mais d'une complication de rouages extraordinaire encore, ayant chacun un cardinal pour préfet, des membres cardinaux tenant séance, des prélats consultants, tout un monde d'employés. Il dut aller plusieurs fois à la Chancellerie où siège la congrégation de l'Index, il se perdit dans cette immensité d'escaliers, de couloirs et de salles, gagné dès le portique de la cour par le frisson glacé des vieux murs, ne pouvant arriver à aimer ce palais, l'œuvre maîtresse de Bramante, le type pur de la renaissance romaine, d'une

beauté si nue et si froide. Il connaissait déjà la congrégation de la Propagande, où le cardinal Sarno l'avait reçu ; et ce fut le hasard de ses visites, renvoyé de l'un à l'autre, dans cette chasse aux influences, qui lui fit connaître de même les autres congrégations, celle des Evêques et Réguliers, celle des Rites, celle du Concile. Même il entrevit la Consistoriale, la Daterie, la Sacrée Pénitencerie. C'était le mécanisme énorme de l'administration de l'Eglise, le monde entier à gouverner, élargir les conquêtes, gérer les affaires des pays conquis, juger les questions de foi, de mœurs et de personnes, examiner et punir les délits, accorder les dispenses, vendre les faveurs. On imaginait pas le nombre effroyable d'affaires qui, chaque matin, tombait au Vatican, les plus graves, les plus délicates, les plus complexes, dont la solution donnait lieu à des recherches, à des études sans nombre. Il fallait bien répondre à ce peuple de visiteurs, qui encombraient Rome, venus de tous les points de la chrétienté, à ces lettres, à ces suppliques, à ces dossiers, dont le flot se distribuait, s'entassait dans les bureaux. Et le miracle était le grand silence discret dans lequel se faisait la colossale besogne, pas un bruit de la rue, des tribunaux, des parlements, des fabriques de saints et de nobles d'où ne sortait pas même la petite trépidation du travail une mécanique si bien huilée, que, malgré la rouille des siècles, l'usure profonde et irrémédiable, elle fonctionnait sans qu'on la devinât, derrière les murs. Toute la politique de l'Eglise n'était elle par là, se faire, écrire le moins possible, attendre. Mais quelle mécanique prodigieuse, surannée et si puissante encore ! et comme il se sentait pris, au milieu de ces congrégations, dans le réseau de fer du plus absolu pouvoir qu'on eut jamais organisé pour dominer les hommes ! Il avait beau y constater des lézardes des trous, une vétusté annonçant la ruine, il ne lui appartenait pas moins, depuis qu'il s'y était risqué, il était saisi, broyé, emporté au travers de cet inextricable filet, où s'agitaient les vanités et les vénalités, les corruptions et les ambitions, tant de misères et tant de grandeur. Et qu'il était loin de la Rome qu'il avait rêvée, et quelle colère le soulevait parfois dans sa lassitude, dans la volonté de se défendre !

EMILE ZOLA

(A suivre)

#### VOUS SEREZ CONVAINCU

Que votre rhume remonte à quelques jours ou à des années ; peu importe, si vous le suivez consciencieusement, le traitement au **BAUME RHUMAL** vous rendra la santé

TRADUCTIONS.      REDACTION.      IMPRESSIONS.

**MARC SAUVALLE, Journaliste,**

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

**" LE SUN "**

## Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président || .....  
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président. ||

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.  
|| IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1896 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

### Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitté une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUERCE SYSTEME

**O. Leger,**

GERANT DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL

Une invention pour les enfants de 6 à 60 ans.

# L'ECHOPHONE

LA DERNIERE  
MACHINE  
A PARLER

Lorsque Edison inventa le phonographe, qui reproduit la voix humaine, on a cru que c'était la plus grande invention du siècle, et on a eu raison.

Pensez-y bien: la voix humaine, des airs de musique, des chansons de toutes sortes, les discours et les conférences des grands hommes d'état sont reproduits par ces machines.

Pourquoi n'y a-t-il pas des phonographes partout? Ils coûtent trop cher — de \$10 à \$20.

Nous avons résolu ce problème. Un **ECHOPHONE** vous sera adressé (les frais de l'express à la charge de l'acheteur, et *Leslie's Weekly* pendant une année pour la somme modique de **\$8.00**

L'**ECHOPHONE** est mis en mouvement par un mouvement d'horloge.

Un enfant peut s'enservir. Un cylindre est envoyé avec chaque machine, chaque cylindre supplémentaire coûte 50c chacun. Les cylindres du phonographe et du Graphophone peuvent être utilisés sur cette machine, et si la machine à parler ne satisfait pas l'acheteur, son argent lui sera remis.

A juste titre, *Leslie's Weekly*, est considéré comme la magazine illustrée la plus en vogue en Amérique. Le prix d'abonnement est de \$4.00 et l'**ECHOPHONE** se vend \$10.00. On peut être étonné que les deux se vendent seulement \$8.00, mais ceci s'explique facilement. Nous avons besoin de 250,000 abonnés au *Leslie's Weekly*. Nous croyons les obtenir par ce moyen. Ceux qui annonceront dans notre journal, lorsque nous aurons cette circulation, nous rembourseront nos pertes d'aujourd'hui. En conséquence, la non-recevoir machine est limitée — "Premier rendu, premier servi."

## LESLIE'S WEEKLY

110 FIFTH AVENUE, NEW-YORK CITY

### PRESENTS UTILES

Portemonnaies pour dames, plus de 200 variétés.

Portefeuilles pour Messieurs, plus de 100 variétés.

Belles marchandises de cuir.

Pupitres portatifs, Ecritoires, Calendrier, Portefeuilles.

Papeteries de choix en boîtes de 15c à \$5.00

Le plus bel assortiment du pays.

Cire à cacheter de toutes teintes et parfumée

Plus de 20 couleurs différentes, en boîte

Maintenant, initiales à cacheter en verre coupé

De choix, autres initiales en grande variété.

PLUMES ET CRAYONS EN OR

Marchandises en argent pour usage de bureau ou de bibliothèque  
Encriers de toutes sortes et de tous prix

## MORTON PHILLIPS & CIE

MONTREAL

### NORTH BRITISH & MERCANTILE

CIE D'ASSURANCE  
CONTRE LE FEU  
ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,000,000
FONDS INVESTIS en CANADA.....	5,000,000
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Eer., Banque de Montréal; Henri Barbeau gérant général Banque d'Epargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés

Bureau principal en Canada : 78 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

## GUSTAVE FAUTEUX

Téléphone Bell, No. 318 Agent pour Montréal et les environs

## MAPLE CARD



## PAPER MILLS



FABRICANTS  
DE PAPIER.

MOULIN A PORTNEUF

MONTREAL - QUE

LIBRAIRIE FRANCAISE

## G. HUREL

1615 rue Notre-Dame

MONTREAL

## J. A. DROUIN,

AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place  
d'Armes, Chambres 315 et 316.  
Téléphone 2243

## Arthur GLOBENSKY,

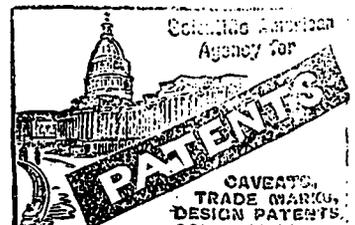
AVOCAT.

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

## Wanted—An Idea

Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1,000 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

Imprimé par la Cie d'Imprimerie Commerciale (limitée) et publié par Aristide Filiatremont au No. 39 rue St Gabriel, Montréal.



For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

## Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Specimen copy sent free. Write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York.